

4. CARACTERISTIQUES DU PROJET

Dans le cas d'un projet situé sur plusieurs communes, désignation de la commune portant la partie de l'investissement la plus importante : _____

CODE POSTAL : |_|_|_|_|_|

a) Localisation des ouvrages : Au besoin, ajoutez des lignes sur une page vierge annexée. Un exemple est détaillé dans la notice.

Désignation des éléments tels qu'identifiés sur votre plan cadastral joint <i>(Rajoutez le n° de l'élément)</i>	Quantité projetée (ml ou m ²)	Nom de la (ou des) commune(s) de situation du projet <i>(Un même élément peut concerner plusieurs parcelles)</i>	Liste des parcelles cadastrales concernées		
			Section cadastrale	Numéro de parcelle cadastrale	Subdivision cadastrale
			_ _ _	_ _ _	_ _ _
			_ _ _	_ _ _	_ _ _
			_ _ _	_ _ _	_ _ _
			_ _ _	_ _ _	_ _ _
			_ _ _	_ _ _	_ _ _
			_ _ _	_ _ _	_ _ _
			_ _ _	_ _ _	_ _ _
			_ _ _	_ _ _	_ _ _
			_ _ _	_ _ _	_ _ _
			_ _ _	_ _ _	_ _ _

b) Nature, descriptif du projet *(Présentation synthétique de l'opération, objectifs en adéquation avec ceux de l'appel à projets)*

c) Garantie de gestion durable :

La (ou les) propriété(s) forestière(s) desservie(s) par le projet bénéficie(nt) d'une garantie ou présomption de gestion durable suivante :

- aménagement forestier dans le cas d'une forêt relevant du Régime forestier plan simple de gestion
 règlement type de gestion adhésion à un code de bonnes pratiques sylvicoles

Le (ou les) document(s) de gestion durable prévoit(en)t-il(s) la (ou les) opération(s) de desserte envisagée(s) ?

- Oui Non

d) Projet participant à la réduction des zones mal desservies selon les définitions du schéma directeur de desserte du territoire :

(Précisez toutes les références utiles du document de planification et la place du projet dans le schéma qui prévaut au moment du dépôt de dossier)

e) Opération présentée dans le cadre d'une stratégie locale de développement : *(Précisez laquelle et la place du projet au sein de la stratégie locale de développement)*

Charte forestière de territoire (CFT) : Oui Non

Plan de développement de massif (PDM) de moins de 6 ans : Oui Non

Autres : Précisez _____

Le projet est-il situé dans un territoire retenu "Dynamic bois" (ADEME) ? Oui Non

f) Volume de bois qui pourra être récolté dans les 10 ans qui bénéficiera des investissements réalisés :

Estimation du volume mobilisé en 10 ans : _____ m³

g) Calendrier prévisionnel du projet

Date prévisionnelle de début de projet : |_|_|_|/|_|_|/ 2 0 |_|_|_| (jour/mois/année)

Année de réalisation des travaux	Dépense prévisionnelle correspondante (€ HT)
	_ _ _ , _ _ _ , _ _
	_ _ _ , _ _ _ , _ _
	_ _ _ , _ _ _ , _ _
	_ _ _ , _ _ _ , _ _
TOTAL des dépenses prévues	_ _ _ , _ _ _ , _ _

Date prévisionnelle de fin de projet : |_|_|_|/|_|_|/ 2 0 |_|_|_| (jour/mois/année).

5. PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

DEPENSES PREVISIONNELLES D'APRES DEVIS D'ENTREPRISES

a) Dépenses matérielles : (Ajoutez un tableau comportant les mêmes colonnes si besoin sur papier libre)

Désignation des éléments tels qu'identifiés sur votre plan cadastral joint <small>(Même numérotation que précédemment)</small>	Catégories de dépenses	Prix unitaire * € HT	Quantité	Montant prévisionnel € HT	Nom du fournisseur à l'origine du devis choisi	Devis joint <small>(Cochez si oui)</small>
		_ _ _ , _ _	X _ _ _ _ _	= _ _ _ _ _ _ _ _ _ , _ _		<input type="checkbox"/>
		_ _ _ , _ _	X _ _ _ _ _	= _ _ _ _ _ _ _ _ _ , _ _		<input type="checkbox"/>
		_ _ _ , _ _	X _ _ _ _ _	= _ _ _ _ _ _ _ _ _ , _ _		<input type="checkbox"/>
		_ _ _ , _ _	X _ _ _ _ _	= _ _ _ _ _ _ _ _ _ , _ _		<input type="checkbox"/>
		_ _ _ , _ _	X _ _ _ _ _	= _ _ _ _ _ _ _ _ _ , _ _		<input type="checkbox"/>

* Forfaitisez tout au prix unitaire.

Montant prévisionnel total des dépenses matérielles : (a) : |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|, |_|_|

b) Dépenses immatérielles

Nature de la prestation	Prestataire à l'origine du devis	Montant € prévisionnel HT	Devis joint <small>(Cochez si oui)</small>
		_ _ _ _ , _ _	<input type="checkbox"/>
		_ _ _ _ , _ _	<input type="checkbox"/>
		_ _ _ _ , _ _	<input type="checkbox"/>

Montant prévisionnel total des dépenses immatérielles : (b) : |_|_|_|_|_|, |_|_|

Montant prévisionnel total des dépenses : (a+b) : |_|_|_|_|_|, |_|_|

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Financeurs sollicités	Montant prévisionnel en € HT
Etat	_ _ _ _ _ _ , _ _
FEADER Programme de Développement Rural « Eure et Seine-Maritime »	_ _ _ _ _ _ , _ _
FEADER Programme de Développement Rural « Orne, Calvados et Manche »	_ _ _ _ _ _ , _ _
AUTRES : Précisez	_ _ _ _ _ _ , _ _
Sous-total financeurs publics	_ _ _ _ _ _ , _ _
Emprunt	_ _ _ _ _ _ , _ _
Autres contributeurs privés	_ _ _ _ _ _ , _ _
Sous-total financeurs privés	_ _ _ _ _ _ , _ _
Autofinancement	_ _ _ _ _ _ , _ _
TOTAL général = coût total du projet	_ _ _ _ _ _ , _ _

6. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides :

- de soutien à l'amélioration de la desserte forestière au titre du Programme de Développement Rural « Eure et Seine-Maritime »,
Ou
 de soutien à l'amélioration de la desserte forestière au titre du Programme de Développement Rural « Calvados, Manche et Orne ».

Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur (cases à cocher) :

- que l'opération n'a pas débuté au moment du dépôt de mon (notre) dossier,
 avoir pris connaissance des informations présentées dans la notice d'information, notamment en ce qui concerne les délais de réalisation de mon projet et de communication des pièces à la DDT/M, les points de contrôle, les règles de versement des aides et les sanctions encourues en cas de non-respect de ces points,
 respecter les normes minimales attachées à mon projet;
 être informé(s) et avoir pris connaissance des textes réglementaires liés à la demande et consultables à la DDT/M,
 être à jour de mes (nos) cotisations sociales (si concerné),
 ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements,
 le cas échéant, avoir obtenu de la part des propriétaires du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées l'autorisation de réaliser ces aménagements,
 avoir pris connaissance que ma (notre) demande d'aide sera sélectionnée par appel à projets et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement et/ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à ce dispositif,
 avoir pris connaissance que ma (notre) demande sera considérée comme rejetée en l'absence de réponse de l'autorité compétente au-delà du délai de 6 mois à compter de la date de l'accusé de réception de mon dossier complet,
 ne pas avoir obtenu sur une période de trois exercices fiscaux un montant d'aides publiques supérieur à 200 000 euros, au titre du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis,
 l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet.

Je m'engage (nous nous engageons) à :

- informer la DDT/M de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon (notre) projet ou de mes (nos) engagements,
- laisser affectés à la production et à la vocation forestière les terrains desservis par le présent projet et à maintenir l'état fonctionnel des ouvrages pendant cinq ans à compter de la date du paiement final,
- transmettre sans délai à la DDT/M la déclaration de début des travaux,
- me (nous) soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes,
- ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet »,
- respecter les obligations en matière de d'information et de publicité, conformément aux modalités définies à l'annexe III du Règlement (UE) n°808/2014 du 17 juillet 2014, modifié par le règlement d'exécution (UE) n°2016/669, en cas de bénéfice des aides FEADER, et conformément à la notice (page 3) en annexe du présent appel à projets concernant la publicité d'une aide de la Région,
- réaliser l'opération présentée dans ma demande conformément aux conditions techniques et financières définies dans l'appel à projets, et la décision attributive d'aide,
- détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant dix années,
- fournir à l'autorité de gestion et/ou aux évaluateurs désignés ou autres organismes habilités à assumer des fonctions en son nom, toutes les informations nécessaires pour permettre le suivi et l'évaluation du programme.

Je suis informé(e) (nous sommes informés)

- que si je ne suis (nous ne sommes) pas à jour de mes (nos) cotisations au régime de protection sociale agricole, je ne pourrais (nous ne pourrions) pas bénéficier d'une aide du FEADER (personnes assujetties uniquement),
- qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.
- que conformément au règlement européen n°1306/2013 du 17 décembre 2013, l'État publie sous forme électronique la liste des bénéficiaires ayant reçu une aide du FEADER. Dans ce cadre, mes prénoms et noms (sauf si les aides publiques sont inférieures à 1250€), ma raison sociale, la mesure FEADER concernée et le montant des aides perçues seront mis en ligne pendant deux ans sur le site internet de l'Etat TelePAC. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'Etat compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

ENGAGEMENTS SUPPLEMENTAIRES SI LE DEMANDEUR EST UN ORGANISME DE REGROUPEMENT

Cochez les cases

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- avoir reçu des propriétaires des terrains sur lesquels les travaux sont projetés, l'engagement écrit du respect, pour chacun en ce qui les concerne, des points d'engagements ci-dessus,
- avoir informé le/les propriétaire(s) concernés qu'en cas de reversement des sommes versées pour manquement à leurs engagements, je pourrais me retourner contre eux.

7. LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Pièces obligatoires ⁽¹⁾	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à la DDT/M	Sans objet
Exemplaire original du présent formulaire de demande d'aide complété, daté et signé par le(les) porteur(s) de projet	Tout demandeur	.	.	
Preuve d'identité				
Acte constitutif: copie de la publication au JO <i>ou</i> récépissé de déclaration en préfecture	Association loi 1901, ASA et ASL	.	.	.
Copie de la carte d'identité ou passeport en cours de validité du demandeur individuel <i>ou</i> du représentant légal <i>et/ou</i> du mandataire <i>et/ou</i> de tous les signataires de mandat en indivision	Tout demandeur concerné	.	.	
Extrait k bis (moins de six mois)	Toute société	.	.	.
Preuve de propriété				
Extrait de matrice cadastrale (de moins d'un an et à jour)	Tout demandeur	.		
Mandats / Conventions				
Convention ou accord sous seing privé	Usufruitier ou nu-proprétaire (<i>selon la qualité du demandeur</i>). L'accord du nu-proprétaire est obligatoire.	.	.	.
Convention devant notaire et publiée	Indivision conventionnelle	.	.	.
Mandat de gestion <i>et/ou</i> paiement sous seing privé si l'aide demandée est inférieure à 5 300€ (<i>modèles en Annexes 2 et 3</i>)	Lorsque montage et suivi du dossier de subvention <i>et/ou</i> perception de la subvention sont confiés à un mandataire (par ex. cas d'indivision légale successorale, etc.)	.	.	.
Mandat de gestion <i>et/ou</i> paiement authentique devant notaire si l'aide demandée est supérieure à 5 300€ (<i>modèles en Annexes 2 et 3</i>)	Lorsque montage et suivi du dossier de subvention <i>et/ou</i> perception de la subvention sont confiés à un mandataire (par ex. cas d'indivision légale successorale, etc.)	.	.	.
Autres pièces administratives				
Relevé d'identité bancaire ⁽²⁾	Tout demandeur recevant le paiement (concerne aussi la structure tiers recevant le paiement dans le cadre d'un mandat)	.	.	
Pouvoir de tutelle ou curatelle	Tuteur légal ou curateur	.	.	.
Attestation signée du représentant légal ou délégation de signature	Lorsque le signataire de la demande n'est pas le représentant légal de la personne morale	.	.	.
Décision du Président ou CR d'Assemblée générale compétent approuvant le projet	Association loi 1901, ASA et ASL / Personnes publiques	.	.	.
Décision du gérant ou CR d'Assemblée générale (pouvoir du co-gérant le cas échéant)	Tout demandeur concerné. Ex : GF, GFR, GIEEF, OGEC, SCI, etc.	.	.	.
Extrait des statuts	Tout demandeur concerné.	.	.	.
Derniers bilan et compte de résultat approuvés par l'assemblée et rapport du commissaire aux comptes s'il y en a un	Tout demandeur concerné. Ex : Association loi 1901, ASA, ASL, SCI, OGEC, etc.	.	.	.
Liste nominative récapitulative des propriétaires dont les projets sont regroupés	Structures de regroupement	.	.	.
Formulaire de confirmation du respect des règles de la commande publique (<i>annexe 1</i>)	Demandeur soumis aux règles de la commande publique	.	.	.
Autres pièces justificatives				
Liste des aides publiques perçues au titre du règlement " <i>de minimis</i> " dans les 3 années qui précèdent la signature du présent formulaire (<i>modèles en Annexe 4 et 4bis</i>)	Tout demandeur	.	.	
Fiche d'information et justificatifs associés (<i>cf. Annexe 5</i>)		.	.	
Plan de situation au 1/25 000 daté et signé		.	.	
Plan de masse cadastral daté et signé avec indication du Nord et échelle de type graphique, à une échelle permettant de présenter toutes les indications sur le projet ainsi que les références cadastrales des parcelles concernées	Toute demande	.	.	
Devis d'entreprises à fournir obligatoirement, détaillés par catégories de dépense		.	.	
Justificatif de gestion durable (décision agrément PSG, approbation d'aménagement, ou attestation d'adhésion à un RTG ou un CBPS) et attestation du régime forestier pour les demandes concernées	Toute demande	.	.	
Justification des autorisations réglementaires ou preuves de demandes d'autorisation (site classé,...) et accord du propriétaire de la voirie sur laquelle se raccorde le projet (au besoin) ⁽⁴⁾	Toute demande concernée	.	.	.
Pièces complémentaires pour l'instruction ⁽³⁾	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Pièce déjà	Sans objet

			fournie à la DDT/M	
Justification de certification de gestion durable (PEFC, FSC ou équivalent)	Tout demandeur concerné	.	.	.
Arrêté préfectoral de reconnaissance du GIEEF et sa composition	GIEEF	.	.	.

- (1) **Attention : l'absence de justificatifs obligatoires entraîne la non-complétude de votre dossier** et ne permet pas de réceptionner votre dossier complet. Vous n'avez pas à produire les pièces qui sont déjà en possession de la DDT/M à condition que vous ayez déjà autorisé explicitement l'administration à transmettre ces justificatifs à d'autres structures publiques, dans le cadre de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide vous concernant.
- (2) Pour le RIB : il n'est pas à produire si le compte bancaire est déjà connu de la DDT/M. Dans le cas contraire (compte inconnu ou nouveau compte), vous devez fournir le RIB du compte sur lequel l'aide doit être versée (une copie du RIB lisible, non raturée, non surchargée est acceptée).
- (3) **Attention :** l'absence des justificatifs complémentaires invalide le critère de sélection correspondant et en conséquence pénalise votre classement dans la sélection finale. Si les éléments techniques fournis sont insuffisants à la compréhension du dossier et à la vérification de son adéquation avec l'objectif recherché, le service instructeur pourra demander des compléments. Si ces compléments restent insuffisants, le dossier pourra faire l'objet d'un avis défavorable de la part du service instructeur.
- (4) Pour la réglementation relative aux zones humides et la police de l'eau, des pièces supplémentaires pourront être demandées au cas par cas pour vérification des services instructeurs.

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

j'autorise

je n'autorise pas⁽⁵⁾

l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

- (5) Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales (à titre d'exemple: vérification du respect du taux maximum d'aides publiques).

8. SIGNATURE(S) DU DEMANDEUR

Fait à _____ le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Nom, prénom du représentant de la structure : _____

Qualité : _____

Cachet et signature(s) :

- marché à tranches conditionnelles : le commencement d'exécution correspondra à la date de décision d'affermissement de la tranche correspondant à l'opération FEADER.
- Marché à bons de commande : le commencement d'exécution correspondra à la date de la notification du premier bon de commande concernant l'opération FEADER.
- Accords-cadres et marchés subséquents : la date d'effet sera la date de notification du marché subséquent concerné.
- Marché de maîtrise d'œuvre : les marchés de maîtrise d'œuvre concernent la réalisation d'éléments de conception et d'assistance. Une partie des tâches de la maîtrise d'œuvre peut correspondre aux frais généraux prévus dans le décret n°2016-279 du 8 mars 2016 complété par l'arrêté du 8 mars 2016 pris pour son application. Les marchés de maîtrise d'œuvre, tout comme l'ensemble des marchés passés pour des dépenses répondant à la définition de frais généraux (études de faisabilité, honoraires de consultants et d'architectes, etc.) ne constituent donc pas un commencement d'exécution pour l'opération FEADER.

III. Sanctions éventuelles

En cas de non-respect d'une ou plusieurs règles de passation des marchés publics pour la réalisation de l'opération subventionnée par le FEADER, une décision de déchéance totale de l'aide pourra être prise.

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE ET DE SON REPRESENTANT LEGAL

N° de SIRET :	<i>Obligatoire pour les personnes morales</i>
Votre statut juridique (<i>exploitation individuelle, GAEC, EARL, SCEA, SARL, SA, SCI, établissement public, association loi 1901, collectivité, groupement de communes, prestataires privés, autres...</i>) :	
Votre raison sociale :	
Votre appellation commerciale (<i>le cas échéant</i>) :	
NOM – Prénom du représentant légal :	
Fonction du représentant légal (<i>maire, président...</i>) :	

IDENTIFICATION DE L'OPERATION FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE D'AIDE FEADER

Type d'opération * :		Intitulé de l'opération :	
----------------------	--	---------------------------	--

* Reprendre le numéro du type d'opération mentionné sur le formulaire de demande d'aide

ENGAGEMENTS DU REPRESENTANT LEGAL (*Veillez cocher les cases nécessaires*)

Je suis informé(e) que la date de commencement du marché public constitue un commencement d'exécution de l'opération FEADER et qu'à ce titre, **la date du commencement du marché public doit être postérieure à la date autorisée pour le commencement de l'opération FEADER**, telle que définie dans la notice explicative du dispositif d'aide dans le cadre duquel je dépose une demande d'aide. **A défaut, les dépenses antérieures à la date autorisée seront considérées comme inéligibles au titre du FEADER.**

Je certifie sur l'honneur (*cocher la case correspondant à la situation de votre structure*) :

que la structure dont je suis le représentant légal n'est pas soumise aux règles de la commande publique pour l'opération identifiée ci-dessus pour laquelle j'ai demandé une aide FEADER, et ce pour le motif suivant :

que la valeur totale du besoin a été estimée en respectant la règle de computation des seuils.

Je m'engage à respecter les règles de passation des marchés publics pour l'opération identifiée ci-dessus pour laquelle j'ai demandé une aide FEADER. Ce(s) marché(s) sont décrits dans le(s) tableau(x) ci-dessous :

DESCRIPTION DES MARCHES PREVUS POUR LA MISE EN OEUVRE DE L'OPERATION

(Veuillez cocher les cases nécessaires ; si l'opération fait l'objet de plus de deux marchés, veuillez remplir plusieurs exemplaires de ce formulaire)

Objet du marché n°1:			
Montant du besoin estimé :			
Procédure :	<input type="checkbox"/> Dispense	<input type="checkbox"/> Adaptée	<input type="checkbox"/> Formalisée
Type de marché :	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Fournitures ou services	
	<input type="checkbox"/> Accord-cadre <input type="checkbox"/> Marché à bons de commande <input type="checkbox"/> Marché à tranches conditionnelles <input type="checkbox"/> Autres (<i>à préciser</i>) :		
Publicité :	<input type="checkbox"/> Publicité non obligatoire <input type="checkbox"/> BOAMP <input type="checkbox"/> Journal d'annonces Légales (JAL) <input type="checkbox"/> Profil acheteur <input type="checkbox"/> Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) <input type="checkbox"/> Autres (<i>à préciser</i>) :		
Observations :			

Objet du marché n°2:			
Montant du besoin estimé :			
Procédure :	<input type="checkbox"/> Dispense	<input type="checkbox"/> Adaptée	<input type="checkbox"/> Formalisée
Type de marché :	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Fournitures ou services	
	<input type="checkbox"/> Accord-cadre <input type="checkbox"/> Marché à bons de commande <input type="checkbox"/> Marché à tranches conditionnelles <input type="checkbox"/> Autres (<i>à préciser</i>) :		
Publicité :	<input type="checkbox"/> Publicité non obligatoire <input type="checkbox"/> BOAMP <input type="checkbox"/> Journal d'annonces Légales (JAL) <input type="checkbox"/> Profil acheteur <input type="checkbox"/> Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) <input type="checkbox"/> Autres (<i>à préciser</i>) :		
Observations :			

Certifié exact et sincère le :	
NOM, Prénom, qualité du représentant légal de la structure :	Signature du demandeur :

Date et signature du Mandant (A) A faire précéder de la mention « lu et approuvé, bon pour pouvoir »	Date et signature du Mandataire (B) A faire précéder de la mention « lu et approuvé, bon pour acceptation »
--	---

(*) Cette ligne ne doit être côtelée que dans le cas d'un mandat de paiement. Il est rappelé que le mandat est personnel ; il est ni cessible ni transmissible.

Pièces à joindre obligatoirement pour le mandataire et, en cas de mandat de paiement, pour les mandants signataires d'un mandat sous-seing privé :

Représentant d'une personne morale :

- Représentant légal : précision de la qualité dans le mandat et copie de la pièce d'identité
- Autre ou si qualité non précisée : copie du pouvoir habilitant à représenter la personne morale (si GAEC, pouvoir signé de l'ensemble des associés) et copie de la pièce d'identité.

Personne physique : Copie de la pièce d'identité.

<p>Date et signature du Mandant (a) A faire précéder de la mention « lu et approuvé, bon pour pouvoir »</p>	<p>Date et signature du Mandataire (b) A faire précéder de la mention « lu et approuvé, bon pour acceptation »</p>
---	--

Pièces à joindre (*) obligatoirement pour le mandataire signataire d'un mandat sous-seing privé (Les pièces déjà fournies au service instructeur et encore valides n'ont pas à être jointes à nouveau) :

- Représentant d'une personne morale :

o Représentant légal : précision de la qualité dans le mandat et copie de la pièce d'identité

o Autre ou si qualité non précisée : copie du pouvoir habilitant à représenter la personne morale (Si GAEC, pouvoir signé de l'ensemble des associés) et copie de la pièce d'identité

- Personne physique : copie de la pièce d'identité.

Il est rappelé que le mandat est personnel, il n'est ni cessible ni transmissible.

Complément à l'annexe 4 à remplir obligatoirement et uniquement par les entreprises exerçant en plus des activités éligibles aux aides *de minimis* entreprise, des activités au titre desquelles elles ont perçu d'autres aides *de minimis* (agricole, pêche ou SIEG)

Si mon entreprise exerce :

- **des activités de production agricole primaire** au titre desquelles elle a perçu des **aides de minimis « agricole »** (en application du règlement (UE) n°1408/2013 dit « règlements *de minimis agricole* ».),
- et/ou **des activités dans le secteur de la pêche ou de l'aquaculture** au titre desquelles elle a perçu des **aides de minimis « pêche et aquaculture »** (en application du règlement (UE) n° 717/2014, dit « règlement *de minimis pêche* ») :

J'atteste sur l'honneur :

- **D) avoir perçu, ou demandé mais pas encore reçu**, au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux exercices fiscaux précédents la somme totale inscrite dans le tableau ci-dessous au titre **des aides « de minimis » agricole** (en application du règlement (UE) n° 1408/2013).

Intitulé de l'aide	Numéro SIREN de l'entreprise bénéficiaire (9 chiffres) ²	Date de la décision d'octroi (ou date de paiement si absence de décision) ou de demande de l'aide non encore reçue	Montant figurant dans la décision d'octroi (ou montant perçu si absence de décision) ou montant demandée si l'aide n'a pas été encore reçue
Total (D) des aides reçues ou demandées mais pas encore reçues au titre du régime d'aides <i>de minimis agricole</i>			Total (D) = €

Inscrire également dans ce tableau les aides *de minimis agricole* considérées comme transférées à votre entreprise en cas d'acquisition, de fusion ou de scission d'entreprise (voir notice explicative de l'annexe 2 paragraphe 2).

- **E) avoir perçu, ou demandé mais pas encore reçu**, au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux exercices fiscaux précédents la somme totale inscrite dans le tableau ci-dessous au titre **des aides « de minimis » pêche** (en application du règlement (UE) n° 717/2014).

Intitulé de l'aide	Numéro SIREN de l'entreprise bénéficiaire (9 chiffres)	Date de la décision d'octroi (ou date de paiement si absence de décision) ou de demande de l'aide non encore reçue	Montant figurant dans la décision d'octroi (ou montant perçu si absence de décision) ou montant demandée si l'aide n'a pas été encore reçue
Montant (E) des aides reçues ou demandées mais pas encore reçues au titre du régime d'aides <i>de minimis pêche</i>			Total (E) = €
Total des montants des aides <i>de minimis entreprise</i> [(A)+(B)+(C)] en annexe 2), agricole (D) et pêche (E)		[(A)+(B)+(C)]+(D)+(E) =	€

Si la somme totale des montants d'aides « *de minimis* » entreprise, agricole et pêche reçus et demandés mais pas encore reçus [(A)+(B)+(C)+(D)+(E)] excède 200 000 €, l'aide demandée (C) dans le présent formulaire ne sera pas accordée.

² Selon le règlement (UE) n°1408/2013, le plafond d'aides *de minimis agricole* est comptabilisé par « entreprise unique ». Une entreprise unique se compose de toutes les entreprises qui entretiennent entre elles au moins l'une des relations précisées dans la notice explicative.

S'il a été confié à mon entreprise un service d'intérêt économique général au titre duquel elle a perçu des aides de minimis « SIEG » (en application du règlement (UE) n°360/2012) :

J'atteste sur l'honneur :

- **F) avoir perçu, ou demandé mais pas encore reçu**, au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux exercices fiscaux précédents la somme totale inscrite dans le tableau ci-dessous au titre **des aides « de minimis » SIEG** (en application du règlement (UE) n° 360/2012)

Intitulé de l'aide	Numéro SIREN de l'entreprise bénéficiaire (9 chiffres)	Date de la décision d'octroi (ou date de paiement si absence de décision) ou de demande de l'aide non encore reçue	Montant figurant dans la décision d'octroi (ou montant perçu si absence de décision) ou montant demandée si l'aide n'a pas été encore reçue
Total (F) des aides perçues ou demandées au titre du régime d'aides de minimis SIEG		Total (F) =	€
Total des montants des aides de minimis entreprise [(A)+(B)+(C)] en annexe 2 + aides de minimis agricole (D) + pêche (E) + SIEG (F) en annexe 2bis		[(A)+(B)+(C)]+(D)+(E)+ (F) =	€

Si la somme totale des montants d'aides « de minimis » entreprise, agricole, pêche et SIEG reçus et demandés mais pas encore reçus [(A)+(B)+(C)+(D)+(E)+(F)] excède 500 000 €, l'aide demandée (C) dans le présent formulaire ne sera pas accordée.

Je m'engage à conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 exercices fiscaux à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire.

Date et signature

NOTICE EXPLICATIVE
(pour compléter les annexes 4 et 4 bis)

1. Non cumul des plafonds d'aides de minimis au delà du plafond le plus haut

Les entreprises ayant bénéficié

- d'aides de minimis agricole au titre de leurs activités de production agricole primaire (plafond de 15 000€),
- d'aides de minimis pêche au titre de leurs activités dans le secteur de la pêche ou de l'aquaculture (plafond de 30 000€),
- d'aides de minimis SIEG (services d'intérêt économique général, plafond de 500 000€),

doivent remplir, en plus de l'annexe 2, l'**annexe 2 bis** du formulaire d'attestation. Dans le cas où votre entreprise a bénéficié, en plus des aides de minimis entreprise, d'aides de minimis agricole, pêche ou SIEG :

- le plafond maximum d'aides est de **200 000€** en cumulant le montant des aides de minimis entreprise, de minimis agricole et de minimis pêche,
- et le plafond maximum d'aides est de **500 000€** en cumulant le montant des aides de minimis entreprise, de minimis pêche, de minimis agricole, et de minimis SIEG.

2. Transferts des encours de minimis en cas d'acquisition, fusion, scission d'une

entreprise Si votre entreprise :

- a repris une autre entreprise dans le cadre de fusions ou acquisitions, et/ou
- a fait l'objet d'une scission en deux entreprises distinctes ou plus,

elle doit tenir compte des aides de minimis perçues par la (ou les) entreprise(s) pré-existante(s) dans le calcul de son plafond d'aides de minimis.

En cas de fusion ou acquisition (reprise totale) d'une entreprise, la totalité des aides de minimis agricole et de minimis entreprise accordées à cette entreprise au cours de l'année fiscale en cours et des deux années fiscales précédentes sont à comptabiliser dans le cumul des aides de minimis agricole et entreprise du repreneur. Afin d'identifier ces aides considérées comme transférées à votre entreprise lorsque vous remplissez les annexes 2 et 2bis, le numéro SIREN auquel elles ont été payées doit être indiqué.

Si la somme des aides de minimis entreprise, ainsi comptabilisées dans le cumul des aides de minimis entreprise du repreneur, génère un dépassement de plafond d'aides de minimis de ce dernier, il ne sera pas demandé au repreneur de remboursement car ces aides ont été légalement octroyées. Par contre, le repreneur ne pourra pas être éligible à de nouvelles aides de minimis entreprise tant que le plafond d'aides de minimis entreprise calculé sur trois exercices fiscaux glissants ne sera pas repassé en dessous de 200 000€.

En cas de scission en deux entreprises distinctes ou plus, il faut répartir les aides de minimis entreprise et de minimis agricole perçues avant la scission entre les différentes entreprises résultant de la scission en ne retenant dans le plafond d'aide de minimis de chacune que la part des aides de minimis versées au titre des activités conservées par chacune. Si une telle allocation n'est pas possible, alors les aides de minimis sont réparties proportionnellement sur la base de la valeur comptable du capital des nouvelles entreprises à la date effective de la scission.

3. Notion « d'entreprise unique »

Le numéro SIREN est le seul sous lequel les aides de minimis entreprise peuvent être comptabilisées dans la limite du plafond de 200 000€. Il n'est pas possible de disposer d'autant de plafonds de 200 000€ qu'il y a d'établissements donc de numéro SIRET au sein d'une même entreprise.

Par ailleurs si votre entreprise relève de la définition « d'entreprise unique », **vous disposez d'un seul plafond d'aides de minimis entreprise de 200 000€ commun à l'ensemble des entreprises assimilées à une seule et même « entreprise unique »**. Si votre entreprise relève de ce cas, **il faut absolument vérifier en complétant l'annexe 2 et 2 bis de votre demande d'aide de minimis, que votre entreprise comptabilise bien à la fois les aides de minimis qui lui ont été versées et celles versées aux autres entreprises composant l'entreprise unique** au titre du règlement (UE) n°1407/2013. L'attestation sur l'honneur (en annexe 2 et 2 bis) prévoit donc que **pour chaque aide de minimis perçue soit indiqué le numéro SIREN de l'entreprise qui l'a reçue au sein de l'entreprise unique**.

Définition de « l'entreprise unique » : une « entreprise unique » se compose de toutes les entreprises qui entretiennent entre elles au moins l'un des quatre liens suivants :

- une entreprise a la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés d'une autre entreprise, ou
- une entreprise a le droit de nommer ou révoquer la majorité des membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entreprise, ou
- une entreprise a le droit d'exercer une influence dominante sur une autre entreprise en vertu d'un contrat conclu avec celle-ci ou en vertu d'une clause des statuts de celle-ci, ou
- une entreprise actionnaire ou associée d'une autre entreprise contrôle seule, en vertu d'un accord conclu avec d'autres actionnaires ou associés de cette autre entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de celle-ci.

4. Entreprises en difficulté

Les entreprises faisant l'objet d'une procédure collective d'insolvabilité ne sont pas éligibles aux aides de minimis octroyées sous forme de prêts ou de garanties.

5. Autres précisions

Comment savoir si une aide est bien une aide de minimis entreprise ? La nature « de minimis » de l'aide est précisée sur le dossier de demande d'aide. Ce dossier fait référence au règlement (UE) n°1407/2013 lorsqu'il s'agit d'une aide de minimis entreprise. En cas de doute l'entreprise peut appeler l'autorité publique instruisant l'aide.

Comment calculer le plafond si vous avez bénéficié d'une aide de minimis à titre personnel (par exemple sous forme de prise en charge de cotisations sociales) et que vous exercez votre activité au sein de différentes entreprises (plusieurs SIREN) ? Vous devez répartir le montant de l'aide, au choix : soit à parts égales entre les différentes entreprises, soit au prorata du revenu provenant de chaque entreprise.

ANNEXE 5 : FICHE D'INFORMATION

- Rappel sur le formalisme des devis -

Pour les postes de dépenses « route forestière, mise au gabarit de route forestière, piste forestière et place de dépôt ou retournement », les devis doivent pouvoir clairement identifier les catégories de dépenses ci-dessous. Par exemple, s'il y a plusieurs tronçons de routes (identifiant 1, identifiant 2...), c'est le cumul de ces tronçons qui sera ensuite analysé par le service instructeur (coûts raisonnables puis plafonds).

Chaque identifiant doit être numéroté en cohérence avec la demande d'aide et avec le projet. Les unités doivent être respectées. En cas de « catégories de dépenses communes » entre plusieurs identifiants, le respect des unités permettra de réaliser des proratas nécessaires au moment de l'instruction de l'aide.

Attention : les dépenses d'organisation de chantier (amené repli de matériels, coûts de transport...) doivent être intégrées dans les catégories de dépenses listées ci-dessous.

Exemples :

ROUTE FORESTIERE/MISE AU GABARIT N° XX

Longueur (m)	Largueur empierrée (m)	Largeur dessouchée (m)	Epaisseur empièrrement (m)

- Dessouchage (m²)
- Terrassement (déblai-remblai) (m³)
- Réalisation du fond de forme (m²)
- Création/entretien fossés (m)
- Géotextile (m²)
- Grave (t)
- Passages busés (m)
- Tête d'aqueduc de sécurité (U)

PISTE FORESTIERE N° XX de _____ de longueur (m)

- Création (m)

PLACE DE DEPOT/RETOURNEMENT N° XX

Surface empierrée (m ²)	Surface dessouchée (m ²)	Epaisseur empièrrement (m)

- Dessouchage (m²)
- Terrassement (déblai-remblai) (m³)
- Réalisation du fond de forme (m²)
- Création/entretien fossés (m)
- Géotextile (m²)
- Grave (t)
- Passages busés (m)
- Tête d'aqueduc de sécurité (U)

I. NATURE DES TRAVAUX ENVISAGES

TRAVAUX SUR VOIRIE INTERNE		
Création de route	Mise au gabarit d'une route	Création de piste
Longueur sur sol (ml) :	Longueur sur sol (ml) :	
Largeur emprise (ml) :	Largeur emprise (ml) :	Longueur (ml) :
Largeur chaussée (ml) :	Largeur chaussée (ml) :	Largeur (ml) :
Pente moyenne (en %) :	Pente moyenne (en %) :	
Pente maximale (en %) :	Pente maximale (en %) :	Pente moyenne (en %) :
Longueur de l'empierrement (m) :	Longueur de l'empierrement (m) :	Pente maximale (en %) :
Largeur de l'empierrement (m) :	Largeur de l'empierrement (m) :	
Epaisseur d'empierrement (m) :	Epaisseur d'empierrement (m) :	

Création place de dépôt/retournement		
Nombre :		
Surface totale (m ²) :		
Surface de l'empierrement (m ²) :		

Observations sur la nature des travaux (notamment sur les autres équipements)
.....
.....
.....
.....

Contexte dans lequel s'inscrit le projet (<i>Précisez : contraintes particulières, résorption de points noirs, coupe sanitaire, dérogation, etc ...</i>)
.....
.....

II. STATUT DE LA VOIRIE

- 1 Privé
- 2 Rural
- 3 Communale



A localiser sur le plan de situation.

III. GESTION DURABLE

1/ Garanties de gestion durable

Aménagement forestier dans le cas d'une forêt relevant du régime forestier :

Période d'application :

Agrément au titre des articles L 122-7 et 8 du CF

Les travaux projetés sont prévus à l'aménagement forestier : OUI NON

Si non, expliquez :

Plan simple de gestion (obligatoire ou volontaire) :

N° du PSG : Période d'application :

Agrément au titre des articles L 122-7 et 8 du CF

Les travaux projetés sont prévus au PSG : OUI NON

Si non, expliquez :

Règlement type de gestion :

Nom de la structure (coopérative ou de l'expert) ayant présenté le RTG :

Date de l'adhésion ou du contrat passé avec la structure :

Code de bonnes pratiques sylvicoles :

Date d'adhésion :

2/ Autres éléments de prise en compte de la gestion durable

Surfaces engagées au titre d'autres réglementations :

NATURA 2000 : OUI NON

DOCOB approuvé : OUI NON

Charte NATURA 2000 Date d'adhésion :

Contrat NATURA 2000 Date du contrat :

Forêt sous label de certification de gestion durable : OUI NON

Si oui, numéro : (*attention, le justificatif est à fournir pour l'instruction*)

Milieu naturel

ZNIEFF type 1 ZNIEFF type 2 Réserve naturelle Arrêté préfectoral de protection de biotope
 Site Natura 2000
 SIC ou ZSC
 ZPS
 Présence d'espèces protégées ou de milieux d'intérêt patrimonial
 Préciser lesquels(-lles) :

Sites naturels et Monuments historiques

Site classé Site inscrit
 Périmètre de 500 m d'un monument historique
 Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager

Eaux

Périmètre de captage d'alimentation en eau potable
 Immédiat
 Rapproché
 Eloigné
 SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
Impact éventuel des travaux sur les eaux de surface :

Plan de prévention des risques

Nom : _____ Date de prescription : _____

Mesures prévues pour tenir compte des types de sensibilité :

Fait à _____, le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Le demandeur (*nom(s), prénom(s)*)

Le Maître d'œuvre (*si différent du demandeur*)

Signature(s)

Signature et cachet